

Questions susceptibles d'être posées par les candidats / réponses prévisionnelles

Question 1 :

Pourriez-vous fournir la répartition des bâtiments par sites ainsi que l'activité et les surfaces de chaque bâtiment ?

Voir l'annexe du CCAP du DCE du marché de maintenance joint à la présente consultation.

Question 2 :

Pouvez-vous nous préciser les zones géographiques des 6 lots et les activités et surfaces des bâtiments qui y sont rattachés ?

Lot 1 Paris Nord, arrondissements 1 à 4, 8, 9, 10 et de 16 à 20

Lot 2 Paris Sud arrondissements 5 à 7 et de 11 à 15

Lot 3 : Immeuble centraux (Paris, Ile de la Cité)

Lot 4 : Départements 78, 92 et 95

Lot 5 : Départements 77 et 93

Lot 6 : Départements 91 et 94.

Les surfaces de l'ensemble des sites sont renseignées lot par lot dans l'annexe du CCAP du DCE du marché de maintenance joint à la présente consultation.

Question 3 :

Les 45 réunions sont-elles regroupées à la préfecture de police à Paris ou peuvent-elles être regroupées avec plusieurs lots ?

Non. Chaque réunion est indépendante par délégation territoriale. Ces réunions sont mensuelles mais l'AMO interviendra une fois sur 3, soit de façon trimestrielle en présentiel.

Les réunions des lots 1 et 3 ont lieu à Paris Cité

Les réunions du lot 2 ont lieu à Paris 5me

Les réunions du lot 4 ont lieu au Chesnay (78)

Les réunions du lot 5 ont lieu à Torcy (77)

Les réunions du lot 6 ont lieu à Brétigny (91).

Question 4 :

Le périmètre est-il le même pour chaque phase de la mission ?

Oui

Question 5 :

Afin de suivre le marché d'exploitation, de mettre à jour le plan pluriannuel d'investissement et d'élaborer le futur marché, l'AE -CCP ne mentionne aucune visite sauf pour les prestations complémentaires. Doit-on prévoir de visiter les sites ? si oui, quel périmètre ?

Il n'y a pas de visite de prévu en dehors des prestations complémentaires, sous réserves d'assurer les objectifs des autres phases en terme qualitatif/quantitatif

Question 6 :

Est-il possible d'avoir un ordre du jour des réunions ? Les réunions peuvent être simultanées ? Avez-vous un planning prévisionnel ?

Non. Les réunions sont indépendantes et en présentiel. C'est à l'AMO de définir l'ordre du jour.

Question 7 :

Aurons-nous accès aux CR mensuels des titulaires ?

OUI.

Question 8 :

« Vous êtes en cours de déploiement d'une GMAO. Où en êtes-vous de ce déploiement ? Aurons-nous un accès à cette GMAO ?

La GMAO PP n'est pas encore déployée. Néanmoins, le titulaire DALKIA doit nous mettre à dispositions à minima la GED sur cette phase transitoire.

Question 9 :

Aurons-nous accès aux GTC-GTB déployées sur certains sites ?

Non, sauf si nécessaire dans le cadre d'une prestation complémentaire (expertise)

Question 10 :

Souhaitez-vous avoir du contrôle terrain lors du suivi d'exploitation ? Et si oui, est ce que vous avez une idée de la fréquence souhaitée ?

C'est au candidat de proposer sa méthodologie de travail.

Question 11 :

Concernant la phase de passation avec le sortant, pouvons-nous avoir plus de détails sur le pilotage des états des lieux sortants ? Notamment pour savoir si nous devons effectuer les visites des sites de tous les lots du marché de maintenance ?

Non aucune visite n'est prévue.

Question 12 :

Nous pensons qu'il est peu pertinent de suivre un marché d'exploitation sans avoir visiter les sites et en avoir une connaissance réelle des installations (en complément de l'étude documentaire). Maintenez-vous l'absence de visite de la part de l'AMO sans le cadre de ce marché. Si oui, est-il possible de proposer une variante ?

Oui, aucune visite n'est strictement imposée à la base pour une conformité de l'offre, sauf à envisager dans le cadre d'une expertise complémentaire sur un site donné (point 2 de la DPGF). Néanmoins, le candidat sera libre d'accéder aux sites, ponctuellement et accompagné, sous réserve que cela soit nécessaire pour accomplir ses missions.

Question 13 :

Concernant la mission de renouvellement de marché, faut-il prévoir la visite sortant/entrant dans notre offre ? Qui réalise le DCE ?

Non. Il ne faut pas prévoir de visite « entrant/sortant. Le DCE et l'analyse des offres ne sont pas prévus dans ce marché

Question 14 :

Est-il possible de modifier les points relatifs au prix fixe pour la mission :

Non. Ces points ne sont pas modifiables.